

COMMUNE DE PLOMBIERES

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui se tiendra dans la salle du conseil de la Maison communale de Plombières, Place du 3ème Millénaire 1, le **jeudi 26 septembre 2019 à 20h00**.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Réunion du Conseil communal en urgence.
- 2) Enseignement – Ecole de Sippenaeken – Demande de reconnaissance d'école en sursis et organisation temporaire sur fonds propres d'un enseignement maternel.
- 3) Correspondance et communications.

Pour le Collège communal :

Le Directeur général,
F. MAIRLOT



La Bourgmestre f.f.,
D. HOUBBEN